

Acquisition d'un parc VTT à assistance électrique pour mise à disposition de structures touristiques - 2015



Dans le cadre de l'engagement de la municipalité de Saint Martin d'Uriage à développer le tourisme de pleine nature et d'utiliser les sentiers de randonnée comme fil conducteur d'activités et dans l'objectif de proposer une alternative aux déplacements touristiques tout voiture, la commune souhaite mettre en place un parc de VTT à assistance électrique de taille réduite dans une première phase d'expérimentation.

Ce projet est bâti en concertation avec des structures d'hébergement, d'activités de pleine nature, et l'office de Tourisme d'Uriage, tous volontaires pour promouvoir le projet dès sa mise en œuvre et relais auprès des autres structures touristiques.

Si comme il est souhaité, les acteurs touristiques impliqués dès la conception du projet se saisissent effectivement de l'outil VTT à assistance électrique, cette expérimentation aura vocation à se dupliquer et s'exporter non seulement dans le village mais également à participer au développement de ces activités dans le cadre de l'ensemble de Belledonne.

★ Localisation du projet : Saint Martin d'Uriage

Maître d'ouvrage

Commune de Saint Martin d'Uriage

Montant du projet

8 611 €

Taux d'intervention FEADER : 44%



Pour en savoir plus :

nadine.veyret-lotito@mairie-saintmartinduriage.fr

frederique.girard@mairie-saintmartinduriage.fr

LE + DU PROJET

Un investissement pertinent à mutualiser.
Un positionnement fort pour un tourisme plus doux et respectueux de l'environnement.

